

ZOOM dans les baskets des collégiens

Depuis une vingtaine d'années, le sport s'invite dans les collèges pour proposer aux élèves d'allier plaisir d'apprendre et plaisir de l'effort au travers des sections sportives. Du football féminin au golf, la palette offerte est plurielle.

Une section sportive dans 1 collège creusois sur 2

Sur les 18 collèges présents sur le territoire, 9 comptent une voire plusieurs sections sportives. Ainsi, ce ne sont pas moins de 12 sections sportives actives regroupant près de 250 collégiens (chiffre 2022-2023) qui bénéficient du soutien du Département : soutien à l'achat de matériel et prise en charge des frais de transport pour se rendre en compétition.

Les sections sportives sont :

- football (depuis 2003), VTT (depuis 2006) et football féminin (2014) au collège Marouzeau de Guéret
- basket-ball à Saint-Vaury (depuis 2007), Aubusson (depuis 2011) et Chambon-sur-Voueize (depuis 2021)
- handball (depuis 2008) à La Souterraine
- badminton à Bonnat (depuis 2012)
- golf à Parsac (depuis 2013)
- tennis au collège de Bourganeuf (2015)
- athlétisme au collège d'Aubusson (2018)
- tennis au collège de Felletin (2019)

Les collégiens engagés dans les sections sportives restent majoritairement des garçons. Un peu moins d'un élève sur 3 concernés est une fille (30% en 2022-2023).

Un modèle multipartenarial

Les sections sportives des collèges creusois sont toutes établies sur un modèle multi partenarial qui rassemble collège, Conseil départemental (transports + aide à l'acquisition de matériels pédagogiques la première année), mouvement sportif (Ligues, comités départe-

mentaux et clubs pour l'animation et le matériel pédagogique), commune ou intercommunalité (mise à disposition des installations sportives), médecin référent si possible.

3 SECTIONS SPORTIVES EXISTENT EN LYCÉE EN CREUSE. LES PLUS RÉCENTES DATENT DE 2019-20 : FOOTBALL À FAVARD (GUÉRET), VTT À BOURDAN (GUÉRET) ET CROSS-FIT AU LYCÉE PROFESSIONNEL D'AUBUSSON + UN PÔLE ESPOIR (CYCLISME - GUÉRET) PERMETTANT UNE POURSUITE SUR LE DÉPARTEMENT DES APPRENTISSAGES.

Le SPORT au collège, c'est aussi...

LE PLAN PISCINE

Intégré au Schéma départemental du sport 2023-2027, le Plan piscine est un dispositif du Conseil départemental qui permet à tous les établissements creusois l'accès aux piscines et à l'apprentissage de la natation à tous les élèves de 6^{ème}. Le Département finance le transport et les frais de location des bassins. Par ailleurs, des partenariats ont été établis avec des piscines hors du département pour répondre aux besoins et au manque d'infrastructures en Creuse. Chaque année, le budget consacré à ce dispositif s'élève à près de 100 000 €.

L'UNSS

Le Département participe également aux frais de fonctionnement du comité départemental UNSS (sport scolaire dans le secondaire), ainsi qu'aux déplacements des associations sportives de collèges affiliées à l'UNSS. Indispensable au bon fonctionnement des collèges, l'UNSS a bénéficié en 2023 d'une aide de 14 700 € du Conseil départemental.

la CREUSE
le Département

DOSSIER DE PRESSE

Rentrée scolaire 2023-2024

CONTACT PRESSE

Mélanie HEURTEAU
05 44 30 23 26
mheurteau@creuse.fr



www.creuse.fr

L'ESPRIT
CREUSE

Chiffres Clés 2023



Le Département CONSTRUIT LE « COLLÈGE DE DEMAIN »

KIT RENTRÉE 6^{ÈME}

- 1 calculatrice scientifique
- 1 dictionnaire
- 1 paire de chaussettes « L'Esprit Creuse »
- 1 sac à dos
- 1 exemplaire du livre « Quelle histoire » sur les maçons de la Creuse

Pour chaque collégien entrant en 6^{ème}

64 700 €

NUMÉRI- COLLÈGE

- Des tablettes pour les collégiens et les enseignants
- 1 700 ordinateurs
- Raccordement de tous les collèges au très haut débit
- 88 Tableaux Numériques Interactifs
- Un Environnement Numérique de Travail (ENT)

462 000 €

Soit 107 €/collégien

NuméRiCollège

OUVERTURE CULTURELLE

- Soutien aux voyages scolaires (séjours linguistiques, classes découverte,...)
- Mise en œuvre des dispositifs « collège au patrimoine », « collège au cinéma », et « collège au théâtre »
- Webradio (6 collèges engagés - acquisition et installation des équipements numériques)

111 000 €

SPORT AU COLLÈGE

- Equipements EPS
- Plan piscine
- Sections sportives

225 000 €

IMMOBILIER/ MOBILIER

- Matériels et mobiliers : **150 000 €**
- Matériels et mobiliers SEGPA : **30 000 €**
- Mobiliers de cours de récréation : **30 000 €**
- Amélioration du cadre de vie (achats fournitures peinture, revêtement de sol, faux plafonds...) : **60 000 €**

RESTAURATION SCOLAIRE

- Equipements pour les cuisines : **300 000 €**
- Analyses sanitaires : **20 000 €**
- Aide à la restauration (aide financière pour réparations matériels en restauration) : **30 000 €**

DOTATION : **1.5 M€** PAR AN ATTRIBUÉ AUX COLLÈGES POUR LEUR FONCTIONNEMENT